

immédiate

Élections municipales du 7 novembre 2021

GEL DU COMPTE DE TAXE PENDANT QUATRE ANS.

« Il est plus que temps qu'une équipe se préoccupe des besoins financiers des Blainvillois(es). »
Florent Gravel

Blainville, le vendredi 10 septembre 2021 – La campagne municipale débutant cette semaine, le chef de « Mouvement Blainville », M. Florent Gravel, est fier d'annoncer le premier volet d'une série d'engagements que va prendre son équipe pour améliorer la qualité de vie des citoyens(nes) de Blainville.

Homme d'affaire aguerrie, M. Gravel espère que la population Blainvilloise confiera à son équipe le futur de la gestion des finances publiques de la ville. La pandémie fait partie de notre quotidien depuis plus de 18 mois maintenant et plusieurs familles Blainvilloises ont été éprouvées financièrement et nous devons en tenir compte. Nous aurions aimé pouvoir vous annoncer une diminution du compte de taxe mais nous ne savons pas quelles sont les surprises que nous découvrirons à notre arrivée à l'hôtel de ville.

Les membres de l'équipe en place ont décidé de se voter une augmentation de salaire de plus de 20% en mars 2019. Cette augmentation, que nous avons vivement dénoncée, était vraiment irresponsable de leurs parts en cette période où les augmentations accordées aux employés sont inférieurs à 20% et ce de beaucoup. Nous nous engageons donc à ce que le salaire des élus municipaux ne dépassera, en aucun temps durant ce mandat de quatre ans, le taux établi pour l'indice des prix à la consommation.

L'équipe en place depuis maintenant 16 ans a décidé de permettre le paiement des taxes en plusieurs versements mais charge des frais d'intérêts de 9% à ceux qui se prévalent de ce mode de paiements. Il est de notre intention d'éliminer ces frais d'intérêts car ce ne sont pas des frais d'intérêts sur des comptes en retard mais plutôt dans un mode de paiement permis par la ville. La majorité des gens qui se sont prévalus de ce mode de paiement sont des gens qui ont besoin que la ville ne vienne pas augmenter de façon arbitraire leur fardeau fiscal.

À leur arrivée en place, cette équipe a changé la taxe de \$20 pour l'extinction des maringouins, en une taxe de \$20 pour les piscines creusées. Nous allons abolir cette taxe car non seulement sa gestion est coûteuse mais nous savons pertinemment bien qu'une personne qui lave son auto chaque semaine utilise beaucoup plus d'eau que le citoyen qui a une piscine creusée.

D'autres annonces seront faites durant cette période électorale et nous espérons que les engagements que nous prendrons rencontreront en tout point les besoins les plus essentiels de nos citoyens(nes). Si vous désirez en savoir plus sur notre parti, suivez nous sur nos différentes plateformes. info@mouvementblainville.org

Pour renseignements : Florent Gravel 514-707-0800